

# RVER



OFFRIR UN RÉGIME COLLECTIF  
À SES EMPLOYÉS C'EST AMÉLIORER  
LA RÉTENTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE  
ET FACILITER LE RECRUTEMENT



FONDS **FMOQ**  
CONSEIL ET INVESTISSEMENT

# AVANTAGES DU RVER FONDS FMOQ

- Aucuns frais pour l'employeur
- Prise en charge de la mise en place du régime
- Flexibilité : possibilité de personnaliser, de modifier ou d'arrêter les contributions
- Session d'information pour les employés
- Produits d'investissement de qualité pour la sécurité financière des employés

## POUR PLUS D'INFORMATION

**Jasmine Hassani**

Conseillère et Représentante du courtier  
en épargne collective - Régimes collectifs

[jhassani@fondsfmoq.com](mailto:jhassani@fondsfmoq.com)

514 868-2082 (1 888 558-5658) poste 264

[FONDSFMOQ.COM](http://FONDSFMOQ.COM) › [RÉGIMES](#) › [RÉGIMES COLLECTIFS](#)